

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 17 (1946)  
**Heft:** 12

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : <b>M. F. REUSSER, Moutier</b> Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : <b>M. R. STEINER, Delémont</b> Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : <b>M. H. FARRON, Delémont</b> Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, le numéro: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

**Editeur**: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.  
Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

## SOMMAIRE :

*Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946. — La montre-bracelet à remontage par bague circonférentielle. — Communications officielles : Rapport au sujet de la situation des chemins de fer du Jura.*

## Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946

L'horlogerie suisse a été favorisée par les circonstances, tout autrement qu'après la première guerre mondiale.

Les optimistes à tous crins avaient prédit en 1918, vers la fin des hostilités, que l'activité serait débordante dans tous les domaines. Un économiste français, M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, fit entrevoir un Pactole durable. Son auditoire buvait ses paroles comme un nectar. Tous ceux qui avaient bâti, stocké, en un mot mobilisé de façon excessive leurs réserves, étaient dans la jubilation.

Bien entendu, on tint pour des prophètes de malheur ceux qui émirent une autre opinion.

Les événements donnèrent raison à ces derniers.

Avant la fin de la deuxième guerre mondiale, les autorités fédérales se préoccupèrent de parer au chômage, qui succéderait, pensait-on, à la cessation des hostilités. M. Zipfel prépara un plan dans ce but. Les cantons, les communes furent invités à envisager des possibilités de travail : routes, constructions, drainages, etc.

Tout fut prêt assez rapidement pour accueillir la crise.

Mais la crise ne se déclencha point. Au contraire. Jamais on ne fit autant la chasse aux ouvriers. Dans tous les domaines de l'activité nationale, les bras manquèrent. Les journaux se remplirent et se remplissent encore d'offres d'emplois.

L'agriculture se plaignit d'être handicapée. Elle en rendit responsable l'industrie, qui dépeuplait les campagnes. Mal infor-